

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 346

Artikel: Bulova Watch : pour un plan d'ensemble
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023536>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et à l'avant-dernier rang pour ceux des employées (Fr. 1775.— contre Fr. 1800.— en moyenne dans l'industrie et les arts et métiers).

Cela posé, il s'agit maintenant de fixer quelques points de repères permettant de situer l'industrie horlogère dans l'économie helvétique. Et là, le nombre des personnes employées par entreprise peut donner une première indication utile. Le tableau (1) que nous publions ci-dessous impose un diagnostic : par rapport à la grandeur moyenne de l'ensemble des exploitations industrielles, la dimension des entreprises horlogères est réduite ; malgré une diminution constante du total des fabriques ou ateliers — 2316 maisons en 1955, 1432 en 1971 et 1177 en 1974 — il faut admettre que cette industrie reste caractérisée par une prépondérance des petites entreprises, si on la compare avec les autres branches industrielles ou, exercice encore plus révélateur, avec les industries horlogères implantées à l'étranger (on est en droit d'ailleurs de se demander si la disparition, ces dernières années, de nombreuses petites entreprises dans la branche est le résultat d'un véritable effort de rationalisation et de restructuration, ou plutôt, au moins en partie, la conséquence normale de la concurrence intérieure). En 1972, sur 1089 entreprises, 784 soit 71 % du total occupaient moins de 50 personnes, et les firmes regroupant plus de 500 travailleurs n'étaient qu'au nombre de 16.

A l'évidence, cette « dispersion » assurait autrefois le dynamisme de l'horlogerie ; mais ce mode de production s'est en quelque sorte figé depuis, à cause du statut horloger, à cause aussi des diverses ententes cartellaires et des monopoles constitués progressivement sur cette base. L'industrie dans son ensemble n'a pas immédiatement pâti de ce qui apparaît aujourd'hui, à beaucoup, comme un handicap : la production d'un bien monopolistique la mettait à l'abri des soubresauts conjoncturels. Mais l'irruption de la concurrence étrangère sur le marché international a montré, et montre encore la vulnérabilité de l'horlogerie suisse dont une restructuration plus poussée, deve-

nue semble-t-il pourtant inévitable, est compromise au moins à court terme, si les horlogers sont laissés à eux-mêmes.

Deuxième point de repère : les investissements. L'industrie horlogère était, et reste encore, une industrie à base de main-d'œuvre et nécessitant peu de capitaux. Cette affirmation trouve sa démonstration dans les résultats provisoires de l'enquête sur la production et la structure des coûts dans les entreprises, enquête effectuée par le Bureau fédéral de statistique.

Sans doute, faut-il faire preuve de beaucoup de prudence dans l'utilisation de ces données, qui ne concernent d'ailleurs que l'année 1970. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit de résultats qui confirment bien cette caractéristique de l'industrie horlogère. Evalués dans les entreprises comptant 10 personnes et plus, les investissements d'équipements sont beaucoup plus limités dans l'horlogerie que dans la plupart des autres groupes économiques, que ce soit par entreprise ou par personne occupée à plein temps.

En soi, cette position de l'horlogerie en matière d'investissement d'équipement n'est pas une faiblesse. Elle correspond à la réalité technique de cette industrie. Pour porter une appréciation, il conviendrait de disposer des données relatives à plusieurs années ; elles font malheureusement défaut. Il serait alors possible de cerner les efforts faits par l'horlogerie dans le domaine de la rationalisation de la production.

Troisième point de repère (dans la perspective, toujours, de situer la place et la force de l'horlogerie dans l'économie helvétique) : la valeur ajoutée. On sait que cette dernière est un indicateur utile pour apprécier le dynamisme d'une activité économique. Elle permet d'évaluer l'apport de cette activité à l'économie nationale et même régionale.

L'enquête du Bureau fédéral de statistique met également en évidence la faiblesse de la valeur ajoutée dans l'horlogerie par rapport aux autres branches économiques, que cette valeur soit estimée par entreprise, par personne occupée à plein

temps. L'horlogerie fait partie des groupes économiques à faible valeur ajoutée.

Dernier point de repère : le volume de production (tableaux 2 et 3). En 1974, la production mondiale de montres et de petits mouvements s'élevait à 225 973 000 pièces ; la Suisse en fournissait le 38,5 %, soit 87 027 000. On voit que la part helvétique est en constante diminution depuis les années cinquante ; or la production suisse est exportée à raison de 97 % ; notre industrie horlogère assure ainsi le 62,9 % de l'ensemble des exportations mondiales de montres et mouvements (la part du Japon — deuxième pays producteur et exportateur, atteint 13,8 % ; ce pays exporte environ 60 % de sa production).

C'est donc dans un tel contexte qu'apparaît soudain la montre électronique... A suivre !

Bulova Watch : pour un plan d'ensemble

« La vie économique régionale est ainsi marquée par un paradoxe des plus significatifs : les industries souffrent d'une pénurie de main-d'œuvre et sont obligées de faire appel à des travailleurs étrangers, alors que la population active indigène émigre vers d'autres centres d'emplois pour exercer une profession et une activité que le marché régional ne peut lui offrir, bien que les efforts de formation aient été consentis dans la région. » C'est dans un tel contexte économique et social qu'il faut replacer le conflit exemplaire de Bulova Watch Company, à Neuchâtel : dans une étude remarquable consacrée à la région Centre-Jura¹ Denis Maillat et Jean-Pierre Pellaton ont en effet situé l'avenir de l'horlogerie en quelque sorte sous

¹ « La région Centre-Jura — Etude des potentialités et des objectifs de développement », Denis Maillat et Jean-Pierre Pellaton. Groupe d'études économiques, Université de Neuchâtel. 1975.

● SUITE ET FIN AU VERSO

Bulova Watch: pour un plan d'ensemble (suite et fin)

le signe d'affrontements inévitables ; voir, par exemple, leurs constatations de base :

— « La région (il s'agit donc ici de Centre-Jura, mais le diagnostic peut être étendu à la quasi-totalité des régions horlogères. Réd.) a atteint, grâce à l'horlogerie notamment, un niveau de développement qui paraissait enviable.

— « Si sa situation actuelle est encore acceptable, ses perspectives semblent compromises notamment par certaines caractéristiques démographiques (émigration définitive, niveau de qualification de la main-d'œuvre, vieillissement de la population).

— « Le secteur secondaire régional connaît actuellement une diminution quantitative au niveau des postes d'emplois, diminution qui s'accompagne d'une baisse du niveau général de qualification.

— « La main-d'œuvre indigène se voit de plus en plus dans l'obligation d'émigrer en raison du niveau des salaires et du faible éventail des possibilités d'emplois qualifiés offerts par la base économique.

— « De nombreuses firmes ont été touchées par le phénomène de concentration et la restructuration de l'horlogerie s'est faite principalement en dehors de la région et souvent à son détriment.

— « Les centres de décision se localisent de plus en plus à l'extérieur et entraînent dans leur déplacement des postes importants de direction, de marketing, de finance et de recherche-développement.

— « Les initiatives d'extension des établissements existants, de création de nouvelles activités ou de produits nouveaux sont prises de plus en plus par des groupes extra-régionaux qui ne considèrent la région qu'en fonction du potentiel de production que constitue sa longue tradition industrielle et horlogère. »

A l'évidence, ce bilan régional confirme point par point l'examen des structures de l'industrie horlogère que nous poursuivons dans ces colonnes. Voilà qui prouve encore, s'il en était besoin,

que l'avenir de l'horlogerie doit être envisagé dans le cadre du développement global des régions concernées. L'affaire Bulova s'inscrit dans un processus qui, pour être enrayé, exige des solutions d'ensemble. Par le caractère spécialement insupportable des décisions qui ont été prises — mise à l'écart des autorités et des organisations de travailleurs (aucun dialogue préalable ni avec les unes, ni avec les autres), arbitrage multinational sans appel en faveur du pôle considéré comme le plus avantageux économiquement (Neuchâtel laissé pour compte malgré les avantages concédés à Bulova), ultimatum lancé aux travailleurs sommés de « suivre le travail » sans égard pour les conséquences humaines d'une telle décision — ce scandale démontre l'urgence de la mise sur pied d'une politique de développement régional. La fermeté du mouvement revendicatif des travailleurs touchés, fermeté que l'on n'aurait pas pu même imaginer il y a à peine une année, laisse à penser que les esprits sont mûrs pour une telle entreprise.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

La peste rouge

Une nouvelle revue « Film 1, le magazine critique du film » a publié dans son premier numéro un dossier intéressant sur le film « La peste rouge » que l'ancien conseiller fédéral Jean-Marie Musy et son « Action suisse contre le communisme » avaient présenté en première représentation privée le 24 octobre 1938 au cinéma Capitole de Fribourg. Le dossier reproduit un certain nombre d'articles de journaux alémaniques et donne une analyse détaillée du film dont personne ne se souvenait jusqu'à ce que Freddy Buache le redécouvre.

Un autre film a fait parler de lui dans la presse lors de sa projection à la Télévision alémanique : Robert Dindo a consacré un long métrage aux « Suisses dans la Guerre d'Espagne ». La projection n'a pu avoir lieu (nous mentionnions le fait en page 1 de notre dernier numéro ; voir ci-dessous la restitution des passages attaqués) qu'après élimination d'une séquence de deux minutes et demi tenant en des définitions de la démocratie que donnent ces anciens combattants de gauche et d'extrême-gauche.

Des avis partagés

Or, suite à ces critiques, la télévision a consacré sa dernière émission contradictoire à des transmissions TV contestées dans le cadre du thème « Censure à la télévision, ou responsabilité rédactionnelle à la télévision ». Les avis s'y sont révélés très partagés sur le droit et l'opportunité d'imposer des coupures éventuelles.

Les téléspectateurs ont eu connaissance des déclarations qui avaient été éliminées. Ils ont aussi visionné un film éliminé avant les dernières élections nationales, parce qu'y transparaissait une volonté manifeste de la réalisatrice d'amener les femmes à voter pour des femmes (la quasi unanimité des participants au débat s'est faite là pour admettre les raisons de l'élimination).

— Il y a de fortes chances que ceux qui se renseigneront à l'avenir sur le développement des moyens de communication de masse dans la République populaire de Mongolie trouveront leur information de base précise et détaillée dans un article de Paul Roth publié par la « Neue Zürcher Zeitung » (6). Sacrée NZZ !

— « Der Schweizerische Beobachter » (L'observateur suisse), bimensuel fort populaire, qui a peut-être servi de modèle à « 30 Jours », vient d'entrer dans sa cinquantième année de parution. Journal critique ayant contribué à éliminer bien des injustices, « Der Schweizerische Beobachter » a démontré qu'un journal peut se développer, s'il sait plaire à ses lecteurs, même lorsqu'il se permet d'avoir une opinion.